

PROCÈS VERBAL
Réunion du Conseil d'École du
mardi 1 juillet 2014

Madame CASTILLON, directrice de l'école, a ouvert la séance à 18h.

Étaient présents :

- Mmes VINCELOT, LAUZANNE, ROMAGNÉ (nommée sur l'école à partir de la rentrée 2014), PAPIILLON (nommée sur l'école à partir de la rentrée 2014), MM BOULEY (quittant l'école le 4 juillet 2014), FOUILLET (nommé en qualité de remplaçant sur l'école à partir de la rentrée 2014) et RUAU, **enseignants**
- Mmes ROSSIGNOL et GILLES, **ATSEM**,
- Mmes BRILLANT, DAGUENET, DELESTRE, THOMAS et M. IAMAN-DROU, **parents élus**,
- Mmes DUGAST et MÈCHE, **Maire-adjoints**.

Étaient excusés:

- Madame DANIEL, **Inspectrice de l'Éducation Nationale**,
- Monsieur GOUPIL, **Maire-adjoint**, et Monsieur PRUDHOMME, **Maire**
- Madame LEBRUN, **enseignante** (quittant l'école le 4 juillet 2014),
- Madame PORTRON, **parent élu**
- Mesdames du **RASED**

Avant de rappeler l'ordre du jour du Conseil d'école, Madame CASTILLON propose un tour de table pour que tous les « nouveaux » du Conseil d'École fassent connaissance.

Monsieur RUAU a accepté d'être secrétaire de séance.

❶ Bilan de l'année 2013/2014 (cf documents joints)

➤ **les projets réalisés** (depuis le dernier Conseil d'École)

⇒ Projet Danse

A concerné la classe de CP/CE1 + les 6 CE1 de la classe de GS/CE1. La représentation s'est déroulée le **17 avril** dans la salle ATHÉNA de la Ferté Bernard. C'est un projet qui demande beaucoup de temps de préparation, mais qui permet aux élèves de vivre une vraie expérience de scène, côté « artiste ».

⇒ Projet Classe de mer

La classe de mer s'est déroulée **du 2 au 6 juin** à l'ÉPINE, en île de NOIRMOUTIER. Le *document 1* présente son financement, en l'état à ce jour, car les opérations financières liées à ce projet ne sont pas toutes finalisées. Le budget global est de 14 170 €.

La mobilisation des parents autour des opérations de financement correspond à presque la moitié de ce montant. Il a été rappelé que ces opérations de recueil de fonds ont été conduites sans aucune obligation d'achats des produits proposés pour cela (pizzas, jolis porte-clés, etc.) auprès des parents de tous nos écoliers.

Le montant à charge des familles s'est élevé à 100 € par enfant, comme prévu au départ du projet.

Au nom des parents concernés, madame DAGUENET a tenu à exprimer ses remerciements et à féliciter l'engagement des enseignants à la réussite de ce projet : « *Cela n'a été que du bonheur* ».

⇒ Voyage à « La P'tite Couère »

Il a concerné les élèves de GS/CP et CE1 (2 classes) et s'est déroulé le 13 juin.

Le voyage a été un peu long mais le site est très intéressant : il parle de la vie d'autrefois dans un village.

⇒ Sortie au Poney-Club de LOMBRON

Elle a concerné les élèves de PS et de MS et s'est déroulée pendant la demi-journée du matin du 20 juin. Monsieur RUAU, le maître, remercie encore les 10 parents accompagnateurs, sans lesquels une telle sortie, avec 34 très jeunes enfants, n'aurait pas pu se vivre.

⇒ Premier spectacle de théâtre

Il a été offert par les élèves de la classe du CE2 à tous les autres élèves de l'école le 19 juin et le samedi 20 juin à leurs parents.

⇒ Deuxième spectacle de théâtre

Il a été offert par les élèves de la classe du CM1/CM2 le 30 juin à tous les élèves de l'école et le soir du même jour à leurs parents.

⇒ Pas d'évaluations nationales cette année.

⇒ Stage de remise à Niveau

Il n'a pas été proposé aux élèves de CE1.

Il a été proposé aux élèves de CM1/CM2, sur la base du volontariat, pour la semaine de fin août précédant la rentrée de septembre 2014. Il se tiendra à l'école (le collège étant en gros travaux) et sera encadré par M. RUAU.

➤ **le compte-rendu du Conseil École-Collège**

Ce conseil s'est tenu le 22 mai au collège de BONNETABLE et c'est le *document 2* du dossier distribué aux participants. Madame CASTILLON fait une rapide synthèse de son contenu et rappelle les grandes lignes de sa mise en place. Il s'agit d'améliorer la transition de la scolarité de l'école primaire vers le collège pour les élèves.

⊗ Organisation de l'école pour 2014/2015 (cf documents joints)

➤ la répartition des effectifs et l'organisation des classes

Ils sont présentés dans le *document 3*. 137 élèves sont présents en cette fin d'année scolaire. 30 départs, dont 17 CM2, sont prévus et 14 arrivées, dont 9 PS. Cela conduit à accueillir 121 élèves à la rentrée de septembre 2014.

Les CP et les CM1 seront séparés en 2 classes et les niveaux de GS et de CM1 comptent chacun plus de 20 élèves, ce qui rend la répartition un peu difficile car il faut anticiper l'éventuelle arrivée en début d'année scolaire prochaine de nouveaux élèves. C'est pourquoi ces 121 élèves ont été répartis de la façon la plus équilibrée possible :

- ⇒ PS-MS : 23 élèves (8+15)
- ⇒ GS-CP : 25 élèves (21+4)
- ⇒ CP-CE1 : 23 élèves (9+14)
- ⇒ CE2-CM1 : 25 élèves (13+12)
- ⇒ CM1-CM2 : 25 élèves (13+12)

La répartition des élèves est faite et été annoncée aux élèves. Des décloisonnements avec les 4 autres classes, sont prévus pour l'année prochaine avec M. RUAU, maître des PS-MS.

➤ répartition des horaires dans la semaine des 4,5 jours

⇒ Il y aura classe chaque semaine pendant 5 matinées (3h par matinée, toutes aux mêmes horaires que cette année : 8h45 - 11h45) et 4 après-midi (2h $\frac{1}{4}$ par après-midi : 13h45 - 16h).

⇒ Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires, assurées par les enseignants), qui doivent être de 36 h par an, se dérouleront les lundis et jeudis de 16h à 16h30 (cf *document 4*).

⇒ Les TAP (Temps d' Activités Péri-scolaires, assurées par le personnel de la Mairie), se dérouleront les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 16h30.

À ce jour, les préinscriptions faites auprès de la mairie annoncent :

- 25 enfants de 3 à 6 ans : il y aura 2 groupes (le taux d'encadrement exige un maximum de 14 enfants de cette tranche d'âge par groupe),
- 62 enfants de 7 à 11 ans : il y aura 4 groupes (le taux d'encadrement exige un maximum de 18 enfants de cette tranche d'âge par groupe).

Les locaux utilisés seront probablement les salles de l'école, faute d'autres locaux disponibles.

Les TAP sont organisés collectivement avec 2 autres communes (Torcé et St Célerin).

La sortie des élèves à 11h45 le mercredi a suscité beaucoup d'inquiétudes aux parents qui travaillent. C'est pourquoi un sondage pour proposer un service de cantine le midi a été fait auprès des parents et il n'y a eu que très peu (une dizaine) de réponses positives pour ce service. Et la cantine ne pourra pas préparer de repas le mercredi midi s'il y a moins de 30 inscrits (ce chiffre était celui des familles intéressées au départ).

Une proposition d'un service de transport de Sillé au centre aéré de Torcé est faite à hauteur de 2€ par enfant pour une dizaine d'enfants inscrits.

③ Questions diverses

➤ *Comment faire pour que le voisin rende à l'école les ballons qui sont envoyés chez lui?*

Il semble inenvisageable d'investir dans un grand filet de protection... Et pourtant, le sujet est préoccupant !

➤ *Couvrir le bac à sable pendant chaque vacances (les grandes et les petites).*

Le sable est renouvelé chaque été par la Mairie, mais sa « couverture », si elle a été assurée dans les années qui ont suivi son installation, n'a plus été faite pendant cette année 2013/2014.

➤ *Refaire les peintures au sol de la cour.*

Pendant ces vacances, les enseignants vont réfléchir et proposer un plan des tracés à refaire.

➤ *Repeindre les salles de classe.*

Les enseignants et les parents sont prêts à faire un état des lieux avec les services de la Mairie sur ce point.

➤ *Compte Rendu des réunions du Conseil d'École.*

Un effort doit être fait pour qu'il soit disponible dans les 3 semaines qui suivent la réunion pour le Conseil Municipal. L'idéal à retrouver (car ce système existait il y a quelques années) serait qu'il soit aussi publié sur le site WEB de la commune. Les parents proposent qu'un Compte Rendu « raccourci » soit affiché sur le panneau d'affichage de l'école.

Les parents élus proposent aussi que sur le site de la Mairie soit mis en place un « contact », à destination d'eux-mêmes, pour que tous les parents puissent poser les questions qui les préoccupent au sujet de la vie de l'école, comme une « boîte à idées ».

➤ *Ménage des toilettes.*

Il sera, en 2014/2015, assuré chaque soir, à hauteur d'une demi-heure, dans chaque bâtiment de l'école.

➤ *Activité Piscine pour 2014/2015.*

La Communauté de Communes finance le transport des enfants de GS au CM2 de l'école car ces élèves font partie de classes doubles.

Madame DUGAST demande que toute remarque concernant la piscine de Sittelia et le centre Équestre lui soit « remontée » car elle est en charge de ces dossiers auprès de la Communauté de Communes.

➤ *« Affaires à suivre » :*

⇒ relancer les 30 familles qui étaient intéressées par un service de cantine le mercredi midi.

⇒ pour éviter tout malentendu au sujet de l'occupation des locaux municipaux par l'école, il faudrait établir un « cadre-contractuel » ou un « protocole d'utilisation » sur le sujet.

⇒ le parc informatique de l'école est complètement vieillissant (3 ordinateurs sur 8 fonctionnent et ils ne sont pas protégés par des anti-virus). Il sera nécessaire d'envisager quelques investissements dans le domaine.

L'ordre du jour étant épuisé, madame CASTILLON lève la séance à 20h.

La directrice : M-C CASTILLON

Le secrétaire de séance: F. RUAU